Vaincre® LE CANCER
NOUVELLES RECHERCHES BIOMEDICALES

FONDATION InNaBiSanté

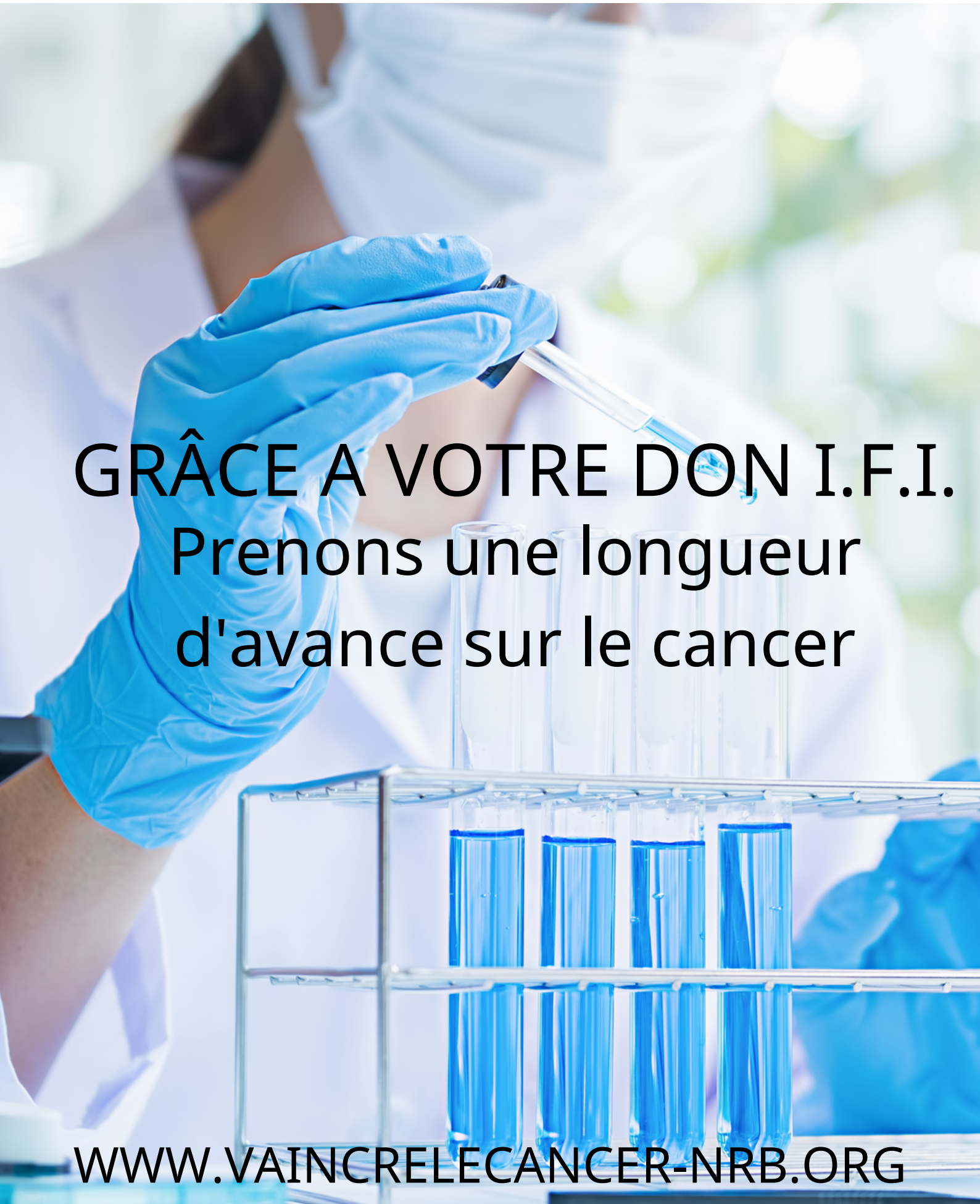

GRÂCE A VOTRE DON I.F.I.

Prenons une longueur d'avance sur le cancer

WWW.VAINCRELECANCER-NRB.ORG

Chère Madame, Cher Monsieur,

Plus de 90.000 cancers n'ont pu être diagnostiqués en 2020 à cause de la pandémie de la covid-19.

Sans ces dommages collatéraux, le cancer reste la première cause de mortalité prématurée en France.

Face à ce constat, il est urgent de ne pas relâcher les efforts dans la recherche contre le cancer au risque d'effacer une partie non négligeable des progrès réalisés ces dernières années, ce qui aurait pour conséquence d'impacter les malades.

Pour renforcer notre champ d'action, la Fondation INNABIOSANTE et VAINCRE LE CANCER ont noué un partenariat afin d'agir pour la recherche contre le cancer.

Rejoignez notre combat et transformez votre IFI en don (*) pour aider nos chercheurs à sauver vos vies.

Michel OKS
Président bénévole

(*) Les dons effectués au profit de la Fondation INNABIOSANTE C/i VAINCRE LE CANCER sont déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière, à hauteur de 75% de leur montant.

VAINCRE LE CANCER, QUI SOMMES-NOUS ?

Fondée en 1987 par le professeur Claude Jasmin, Cancérologue et chercheur, VAINCRE LE CANCER finance 10 unités de recherches INSERM du site de cancérologie de Villejuif à l'hôpital Paul Brousse (94).
200 médecins et chercheurs se consacrent quotidiennement à la lutte contre le cancer. 7000 patients par an sont pris en charge par les équipes de recherche de Paul Brousse pour étudier leurs analyses, établir un diagnostic, et assurer le suivi génétique tout au long de la maladie.

Vaincre le Cancer soutient également les actions menées par le service d'oncologie médicale à la Pitié-Salpêtrière (Paris 13ème) piloté par le **Professeur Jean-Philippe Spano.**

Professeur Annelise Bennaceur-Griscelli
Présidente du Conseil Scientifique Vaincre le Cancer
Directeur recherche INSERM U935 / ESTeam Paris Sud

Professeur Jean-Philippe Spano
Membre du Conseil Scientifique de Vaincre le Cancer
Chef de service oncologie médicale Pitié-Salpêtrière

DE LA RECHERCHE AU PATIENT

L'association a à cœur de suivre 3 missions sur des axes stratégiques et scientifiques :

- **Le développement des études et recherches** portant sur le **cancer et les leucémies** incluant toute nouvelle recherche biomédicale avec les innovations technologiques, utilisant les **cellules souches et les traitements génétiques,**
- L'amélioration des nouvelles méthodes de **pronostic, diagnostic et traitement** des affections considérées,
- Et bien sûr l'apport de la **générosité et la solidarité** à toutes les victimes du cancer.

le cancer, tous concernés !

**Source des données : Institut national du cancer 2020*

Le cancer est une maladie caractérisée par la prolifération incontrôlée de cellules, liée à un échappement aux mécanismes de régulation qui assurent le développement harmonieux de notre organisme.

400 000
NOUVEAUX CAS DE CANCERS RECENSÉS EN 2019 EN FRANCE

40% **des cancers pourraient être évités par des modifications des modes de vie**

1 homme sur 2
femme sur 3
se verra diagnostiqué un cancer avant 85 ans

Retrouvez toute notre actualité et suivez-nous sur les réseaux sociaux !

VOTRE DON IFI POUR LE FINANCEMENT DE PROGRAMMES INNOVANTS

LE FINANCEMENT DE LA PLATEFORME CITHERA

CITHERA développe la banque nationale des cellules souches pluripotentes de grade clinique et les nouveaux biomédicaments cellulaires pour lutter contre les cancers.

Ce Centre de l'Université Paris Saclay, l'Inserm et l'Université d'Evry à Génopôle, est dirigé par le Professeur Annelise Bennaceur Griscelli (INSERM U935).

La mission de CITHERA est de construire, à partir de la banque nationale de cellules iPSC issues de donneurs sains, une usine à cellules pour réaliser les transferts des thérapies innovantes de la R&D vers l'industrie pour des essais cliniques de phase précoce, ouvrant de nouvelles applications dans le domaine de la cancérologie.

Coût du financement équipements 2021 : 450.000 €

PROGRAMME DE SOINS DE SUPPORTS ET DE BIEN-ÊTRE AU PROFIT DES PATIENTS ATTEINTS DE CANCER

Hôpital Pitié-Salpêtrière AP-HP

Piloté par le **Professeur Jean-Philippe SPANO**, Chef du service d'oncologie médicale à la Pitié Salpêtrière ce programme a pour objectif d'accompagner et soutenir les patients hospitalisés ou en traitement dans le service d'oncologie médicale et à préserver, par des actions adaptées à chaque patient, le maintien de leurs investissements émotionnels et corporels et améliorer leur qualité de vie tout au long de leur traitement.

Ce programme est centré autour d'ateliers spécialisés :

- **L'art thérapie** Favoriser un changement de regard sur son vécu de patient pour aider à renouer avec des émotions positives
- **Les soins socio-esthétiques** Aider les patients à mieux vivre les effets indésirables liés aux traitements thérapeutiques (chimiothérapies, radiothérapies...),
- **L'activité sportive** Réduire significativement la fatigue, Améliorer la qualité de vie
- **La relaxation / Médecine chinoise** Aider les patients à mieux gérer les moments d'anxiété

Tous ces soins de support sont gratuits pour les patients.

Coût annuel : 160.000 €

Grâce au partenariat entre VAINCRE LE CANCER et la Fondation INNABIOSANTE, les dons réalisés au profit de la FONDATION INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER, déductibles de l'IFI, vont nous permettre de financer des programmes indispensables pour les patients.

Réaliser votre don IFI au profit de la FONDATION INNABIOSANTE Ci VAINCRE LE CANCER

- L'IFI concerne les foyers fiscaux ayant un patrimoine immobilier net taxable de plus de 1,3 million d'euros au 1er janvier 2020. À la différence de l'ISF, l'IFI s'applique uniquement sur les actifs immobiliers, à l'exclusion des actifs immobiliers professionnels. Les placements financiers et les autres biens mobiliers vous appartenant sont exonérés de ce nouvel impôt.

- Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, **75% du montant de votre don Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER est déductible de votre impôt, dans la limite de 50 000 € déduits par an.**

- **Attention :** Les dates de déclaration de votre Impôt sur la Fortune Immobilière sont les mêmes que celles de votre Impôt sur le Revenu. **Pour bénéficier de la déduction sur l'IFI de l'année en cours, votre don doit être effectué avant la date limite de déclaration, selon votre département.**

- **Pour 2021, les dates limites de déclaration (par internet) sont :**
- 26 mai 2021 : départements n° 1 à 19 et non résidents.
- 1er juin 2021 : départements n° 20 à 54.
- 08 juin 2021 : départements n° 55 à 976.

(en cas de déclaration papier, la date limite pour tous est fixée au 20 mai 2021)

Vous pouvez aller plus loin et réduire votre impôt sur la fortune immobilière à 0 euro :

(Montant de votre IFI) / 0,75 = montant de votre don à la Fondation INNABIOSANTE c/i VAINCRE LE CANCER

Montant de votre IFI	Votre don	déduction fiscale 75% de votre don	Montant de votre IFI après votre don
1 500 €	2 000 €	-1 500 €	0 €
7 500 €	10 000 €	-7 500 €	0 €
22 500 €	30 000 €	-22 500 €	0 €
49 500 €	66 000 €	-49 500 €	0 €

POUR RÉALISER VOTRE DON IFI

Vous pouvez réaliser votre don par chèque à l'ordre de "Fondation INNABIOSANTE C/I VAINCRE LE CANCER. Renvoyez ensuite votre courrier à : VAINCRE LE CANCER , Hôpital Paul Brousse 12 avenue Paul Vaillant Couturier 94800 VILLEJUIF

Ou vous pouvez faire votre don directement par virement
(merci de nous en informer que nous puissions identifier votre don)
IBAN : FR59 3000 2040 7900 0006 0048 U92
BIC : CRLYFRPP

Pour plus d'informations,
Vous pouvez contacter directement le service donateur : 01-80-91-94-60

Association Vaincre le Cancer
Nouvelles Recherches Biomédicales
Hôpital Paul Brousse
14-16 avenue Paul Vaillant Couturier - 94800 Villejuif
contact@vaincrelecancer-nrb.org

Contacts:
Laurent BIERE, Directeur : direction@vaincrelecancer-nrb.org
ligne directe : 01 80 91 94 62
Déborah LEVY, Communication et relations presse
deborah@singulier-plurielle.com - mobile : 06 98 08 91 03